



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 VOTANTS : 27</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 11 juin 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 24 juin 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 18h50), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p>Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
---	--

Délibération n°38

Rapporteur : Mme Virginie NAIRE

Objet : Attribution de subventions en faveur du commerce de proximité

Par délibération en date du 27 avril 2020, le Conseil Municipal d'Ugine approuvait la mise en place d'une aide communale aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente situées sur la Commune d'Ugine en complément des aides apportées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Communauté d'Agglomération Arlysère jusqu'au 31 décembre 2021.

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal d'Ugine approuvait la prolongation de l'aide communale en complément des aides apportées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Communauté d'Agglomération Arlysère jusqu'au 31 décembre 2022.

Par délibération en date du 7 novembre 2023, le Conseil Municipal d'Ugine approuvait la mise en place du nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028 et la signature de la nouvelle convention valant pour la durée du SRDEII, afin de permettre la continuité des actions engagées.

Pour mémoire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose un dispositif d'aide à l'investissement pour les petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente. Les dépenses doivent concerner l'installation ou la rénovation (vitrines, accessibilité, façades, investissements matériels...).

Dans le cadre de ce dispositif, la Région apporte une aide de 20% du montant éligible des travaux, complétée par une aide de la Commune de 10%. Les dépenses éligibles doivent être au minimum de 10 000 € H.T et sont plafonnées à 50 000 € H.T.

Il est proposé d'accorder une subvention d'investissement à :
Madame Flora BOSSMANN – Maison Flor Savoie d'un montant de 3 848,50 € correspondant à un taux de 10% appliqué sur une dépense éligible retenue de 38.485,00 €.

La Commission Municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***Approuve l'octroi de ces subventions,***
- ***Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à effectuer toutes démarches afférentes à ce dossier.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

